

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 5 mai 2014

Conseil et Bureau de la CREA du 5 mai

Le Conseil et le Bureau de la CREA se sont réunis pour la première fois depuis l'élection du Président et des Vice-présidents à la suite des élections municipales.

Parmi les différentes délibérations votées : Le lancement d'une étude concernant la création d'une passerelle entre les deux rives de la Seine, la contribution de la CREA à la production de logements sociaux, les aménagements cyclables, les travaux d'enfouissement des réseaux et travaux de rénovation dans les petites communes, le rapport d'observations définitives sur la gestion de la CREA de la Chambre régionale des Comptes.

Délibérations votées par le Conseil

→ Rapport d'observations de la Chambre régionale des Comptes

Le 27 septembre 2013, la Chambre régionale des Comptes de Basse-Normandie, Haute-Normandie a transmis son rapport des observations définitives suite à l'examen de certains aspects de la gestion de la CREA pour les exercices 2010 et suivants.

Le rapport souligne que « *l'aire urbaine de l'agglomération semble ainsi être un territoire pertinent vers lequel devrait tendre la coopération intercommunale* ».

Au regard des deux premières années de fonctionnement, « *il apparaît que cet établissement public dispose d'une situation financière satisfaisante* ». La Chambre régionale des Comptes ajoute que « *les recettes progressent plus rapidement que les dépenses, générant ainsi une épargne brute en augmentation* ».

Les liens entre Rouen et la CREA ont également été mis en évidence : « *au sein de la CREA, la Ville de Rouen, concentrant seulement 22 % de la population, mais un niveau d'équipements de gamme très élevée, occupe la place particulière de ville-centre* ». Il a été constaté que « *la CREA intervenait de manière importante sur le territoire rouennais par ses propres aménagements urbains ou sa contribution aux aménagements de la ville de Rouen et par l'implantation d'équipements structurants* ».

Conseil et Bureau de la CREA du 5 mai

Pour la première fois, s'est tenue la Conférence métropolitaine des Maires, réunissant les maires de l'ensemble des communes de l'agglomération ce lundi 5 mai de 10h à 12h, par anticipation de la transformation de la CREA en Métropole au 1er janvier 2015.

A l'ordre du jour, l'installation de cette Conférence et la présentation de ses grands rôles, la présentation des grands axes du projet de la Métropole, des principes et des objectifs que poursuivra la territorialisation de l'action de la Métropole, et un zoom sur les principaux transferts de compétences prévus par la loi MAPAM (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) ainsi que l'agenda de ce processus.

Délibérations votées par le Bureau

→ Politique du logement

Garantir une offre de logements suffisante notamment en matière de logement social, pour en favoriser l'accès à tous fait partie des objectifs de la politique de l'habitat communautaire. Approuvé en juin 2012 par les élus de la CREA, **le Plan Local de l'Habitat fixe les grandes orientations de la politique de l'habitat de la CREA**, les objectifs de logements à réaliser pour toutes les communes et les moyens à mettre en œuvre pendant les 6 ans à venir pour répondre aux besoins en logements des habitants du territoire.

La mise en œuvre de cette politique intervient dans plusieurs communes :

- **Rouen** : 37 logements sociaux vont être construits au 74, rue Lafayette répartis en 5 logements financés au moyen d'un Prêt Locatif Social (PLS), 26 logements grâce au Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et 6 logements au moyen d'un Prêt Locatif Aidé d'Insertion (PLAI). **La CREA accorde une aide de 172 000 euros à l'Office HLM Immobilière Basse Seine.**

Rue de Buffon, 40 logements sociaux (Bâtiment Basse Consommation) seront livrés (10 logements via le PLS, 22 grâce au PLUS et 8 au moyen d'un PLAI). **L'aide de la CREA à ICF Habitat Atlantique s'élève à 166 000 euros.**

La Résidence « L'Harmonium », rues Mustel et Saint-Filleul, proposera 43 logements sociaux BBC, 36 financés au moyen d'un PLUS et 7 via un PLAI. **Pour financer cette opération, Rouen Habitat bénéficie d'une aide de la CREA à hauteur de 229 000 euros.**

Conseil et Bureau de la CREA du 5 mai

25 A rue aux Anglais, 49 logements sociaux BBC seront réalisés, dont 41 financés au moyen d'un PLUS et 8 au moyen d'un PLAI. **261 000 euros seront versés à Rouen Habitat par la CREA.**

- **Grand-Quevilly** : réalisation de 48 logements sociaux, au cœur de l'Ecoquartier Matisse, dont 8 financés grâce au PLS, 35 grâce au PLUS et 5 par le biais d'un PLAI. **La CREA attribue une aide financière de 210 000 euros à Quevilly Habitat.**

- **Maromme** : construction de 33 logements sociaux, rue Marcel Paul, Résidence « La Demi-Lune » répartis en 29 logements financés au moyen d'un PLUS et 4 grâce au PLAI. **La CREA accorde 173 000 euros à Quevilly Habitat.**

- **Petit Quevilly** : ADOMA réalise une résidence sociale de 79 logements très sociaux rue Sadi Carnot, financés grâce à un PLAI et conçus pour répondre aux critères Bâtiment Basse Consommation de la réglementation thermique en vigueur. **L'aide de la CREA à ADOMA s'élève à 553 000 euros.**

→ Modes de déplacement doux

En cœur d'agglomération, certains grands projets urbains, décisifs pour le développement du territoire (Ecoquartier Luciline, maîtrise d'ouvrage de la Ville de Rouen et Ecoquartier Flaubert, maîtrise d'ouvrage de la CREA, nouvelle gare régionale et quartier associé à Saint-Sever) emportent des enjeux importants en matière d'accessibilité et de mobilité, avec notamment la question du franchissement de la Seine.

Dans ce contexte, la CREA étudie l'opportunité et la faisabilité technique et financière d'une passerelle entre les ponts Guillaume-Le-Conquérant et Gustave-Flaubert pour les modes de déplacement doux.

La commune de Saint-Aubin-lès-Elbeuf réalise des aménagements cyclables rues Thiers et Bachelet-Damville qui s'inscrivent pleinement dans le cadre des actions en faveur de la pratique du vélo soutenues par la CREA.

Le plafond du fonds de concours apporté par la CREA se monte à 21 204 euros.

Conseil et Bureau de la CREA du 5 mai

→ Aides aux communes

La CREA est compétente pour **soutenir les aménagements** portés par les communes. Pour mettre en œuvre cette politique de soutien **sur l'ensemble de son territoire, la CREA investit 2,4 millions d'euros en 2014.**

- **Hautot-sur-Seine souhaite entreprendre des travaux de voirie** afin de refaire le revêtement de la rue des Fendanges pour rendre l'accès au cimetière et au chemin du Moulin du temple plus aisé. La CREA accorde **une aide de 16 304 euros HT à la commune.**

- **Moulineux a prévu de réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux** au niveau de la rue Pierre Gosselin. Conformément au Fonds d'Aide à l'Aménagement, la CREA attribue une **subvention de 30 645 euros pour réaliser les travaux.**

- **Sotheville-sous-le-Val souhaite entreprendre des travaux de rénovation de l'église** Saint-Baudèle qui comprend la réfection de la toiture du clocher, le nettoyage de la façade ouest, la protection du pignon de pierre contre l'érosion due à la pluie, ainsi que la réparation des corniches...

La CREA accompagne la commune à hauteur de 19 095 euros.

→ Emploi et insertion

Les associations de la MJC de Duclair et du Bateau de Brotonne sont des organismes à vocation d'insertion agréés par le Département de la Seine-Maritime. La première, dont le chantier d'insertion s'intitule : « Comme un ARBRE » (Atelier de Réalisation Bois pour le Retour à l'Emploi) est spécialisée dans la réalisation de structures en bois. La seconde intervient dans le domaine de l'aménagement de l'espace naturel.

Afin d'atteindre leurs objectifs respectifs, la CREA, la MJC de Duclair et Bateau de Brotonne ont décidé de s'associer **pour mettre en place des chantiers d'insertion.** Ces derniers s'adressent à des demandeurs d'emploi de faible niveau de qualification ou en situation d'exclusion sociale et/ou professionnelle.

Le soutien financier de la CREA est reconduit en 2014 pour un montant total réparti entre les deux associations de 16 800 euros.

Conseil et Bureau de la CREA du 5 mai

→ Culture/Animations/Jeunesse

Dans le cadre du « Printemps », manifestation culturelle conjointe entre la CREA et la Ville de Rouen, **les deux collectivités ont tenu à collaborer aux représentations du Requiem de Mozart les 10 et 11 mai**, interprétées par l'Orchestre du Pop Symphonique de la CREA à l'abbatiale Saint-Ouen de Rouen.

Le budget de la manifestation est de 13 200 euros, soit 6 600 euros par partenaire. L'entrée sera gratuite.

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la CREA
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@la-crea.fr